Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers

Commune de BOUC

Cartographie* annexée à l'arrêté n°2011102-0015 du 12 avril 2011

Carte du zonage réglementaire

* Le recours à la fiche synthétique descriptive est indispensable pour pouvoir interpréter cette carte.

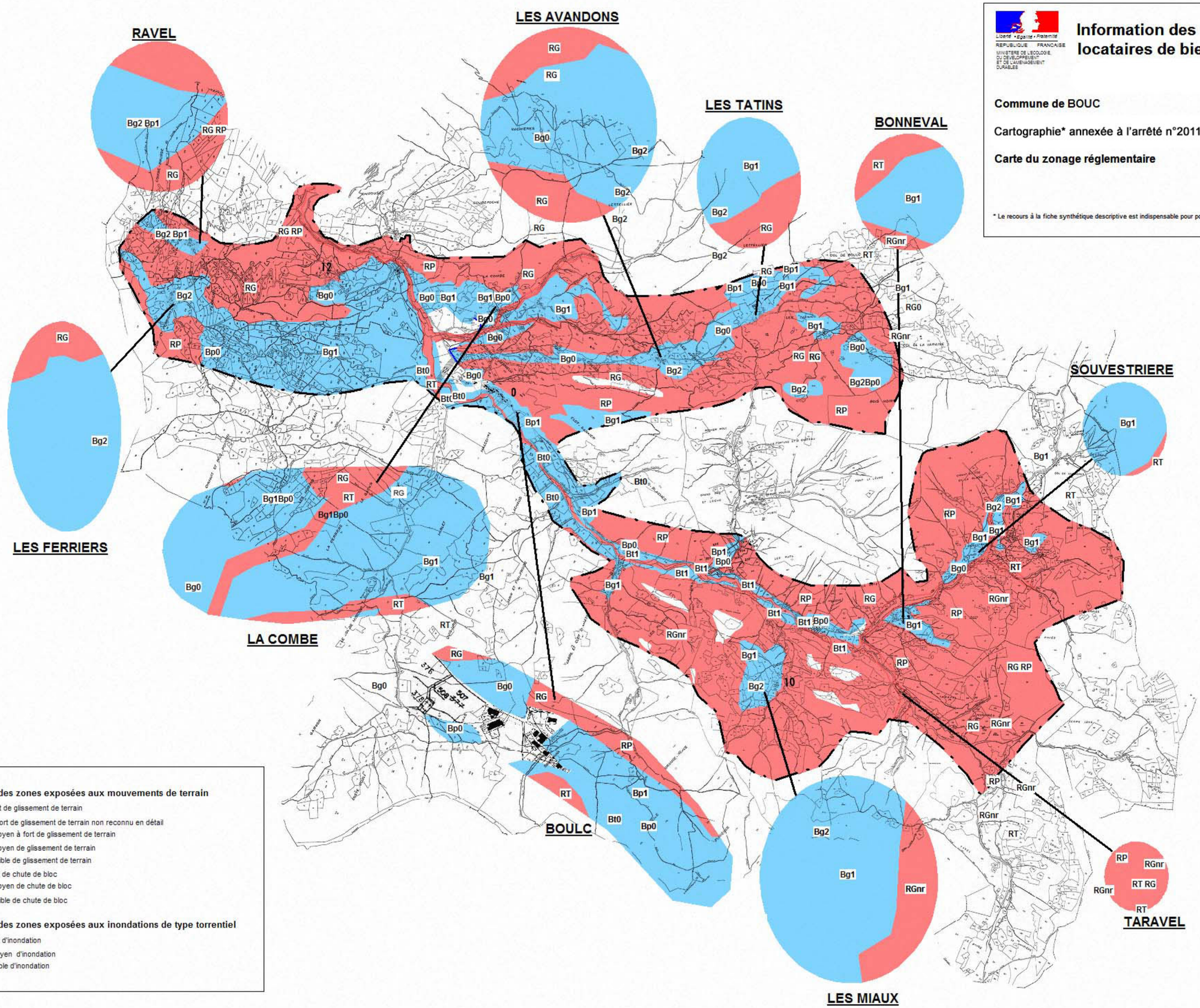

LEGENDE

Niveaux de risque des zones exposées aux mouvements de terrain

- RG : Risque fort de glissement de terrain
- RGnr : Risque fort de glissement de terrain non reconnu en détail
- Bg2 : Risque moyen à fort de glissement de terrain
- Bg1 : Risque moyen de glissement de terrain
- Bg0 : Risque faible de glissement de terrain
- RP : Risque fort de chute de bloc
- Bp1 : Risque moyen de chute de bloc
- Bp0 : Risque faible de chute de bloc

Niveaux de risque des zones exposées aux inondations de type torrentiel

- RT : Risque fort d'inondation
- Bt1 : Risque moyen d'inondation
- Bt0 : Risque faible d'inondation